

29 novembre 2022

## Les subventions de la semaine



*Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce lundi 28 novembre 2022 pour acter plusieurs projets de délibérations répondant favorablement à l'attribution de subventions en faveur de la jeunesse, de la culture, des sports, de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable.*

### Jeunesse, culture et sports

**Dans le cadre de l'appel à projet "objectif égalité" 2023, la province Sud attribue plusieurs subventions aux lauréats suivants :**

- **L'Association cluster 3E NC** reçoit **350 000 francs CFP** pour la réalisation de capsules éducatives à travers le portrait de personnes inspirantes de la Nouvelle-Calédonie pour dénoncer les stéréotypes sexistes.
- **L'association sportive du Collège de Koutio** reçoit **200 000 francs CFP** pour la mise en place du projet de promotion à l'égalité de genre à travers la pratique sportive.
- **L'association « collectif handicaps »** perçoit **400 000 francs CFP** pour la mise en place d'un concours d'éloquence sur la thématique « Femmes handicapées : droits ; libertés et dignité » à l'occasion de la journée internationale de la fille le 11 octobre 2023.
- **Le Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud - GESLS** reçoit **400 000 francs CFP** pour la création d'un dispositif expérimental de formation aux premiers secours

pour les femmes sans autonomie financière par 4 sessions de formation et sous réserve que les sessions impactent le grand Nouméa.

- **L'Université de Nouvelle-Calédonie** reçoit **400 000 francs CFP** pour la mise en place du projet FIA (danse) sur les violences sexuelles et sexistes à partir de théâtre forum et de flash mob sur le thème des violences sexuelles et sexistes vécues ou observées.
  - **Le centre socio-culturel de La Foa** reçoit **200 000 francs CFP** pour la sensibilisation de tous les élèves d'une école (CP à CM2) aux stéréotypes de genre via 3 thématiques à choisir par l'école dans les propositions des intervenants (les couleurs, les jeux, le vocabulaire, les droits de par le monde...), sous réserve d'un co-financement de 50 % de l'enveloppe totale du projet
  - **L'association Mathila** reçoit **400 000 francs CFP** pour la mise en place du projet de création et diffusion d'exposition sous forme d'installation mêlant arts visuels et art vivant : « la corps-peau-éthique »
  - **L'association « pacifique et compagnie »** reçoit **400 000 francs CFP** pour la création et diffusion d'un Théâtre Forum sur les violences sexistes au travail qui s'articulera autour de 4 grandes thématiques : Les agissements sexistes, les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel et la discrimination fondée sur le sexe
  - **Le Lycée Dick Ukeiwé** reçoit **220 000 francs CFP** pour la mise en place de 15 jours de sensibilisation des élèves sur l'existence de stéréotypes et inégalités de genre via deux séances de théâtre forum.
- 
- **L'association des anciens combattants de La Foa et communes environnantes** reçoit **100 000 francs CFP** pour la participation au fonctionnement de l'association au titre de l'année 2022.
  - **La commune de Païta**, au titre de l'année 2022, reçoit **10 000 000 de francs CFP** pour la mise en œuvre d'une médiation aux abords des collèges de la commune.
  - **L'association Les Sharks** reçoit 200 000 francs CFP. Cette subvention participe au déplacement sportif de l'association à Tahiti du 3 au 11 décembre 2022.
  - **Deux sportifs de haut niveau et espoir de la province Sud** figurant sur les listes du ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques reçoivent **200 000 francs CFP**. Ces aides concernent deux sportifs, le premier classé dans la catégorie « collectif national » et le deuxième en « espoir » et représentent les disciplines de l'athlétisme et de la natation.
  - **L'association des parents d'élèves de l'école Jean Ounou Cottin (APE)** reçoit **49 000 francs CFP** qui participe à une formation sur la permaculture et la préparation, l'entretien des jardinières et plantation des feuilles comestibles pour les cultiver et les cuisiner au réfectoire de l'établissement.

- **La société Insight SAS** reçoit **1 000 000 de francs CFP** qui participe au financement de l'organisation du Ocean Hackathon Nouméa et du premier Océania Geospatial Symposium, qui se dérouleront à Nouméa, du 28 novembre au 4 décembre 2022.
- **L'Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL-Technopole)** reçoit **40 000 000 de francs CFP** pour la mise en œuvre de la programmation du pôle terrestre et du pôle innovation pour l'année 2022.
- **L'Agence rurale** reçoit **190 270 francs CFP** pour l'acquisition de données techniques en matière d'étanchéification des retenues collinaires à usage agricole.
- **La commune de Nouméa** reçoit **8 090 000 francs CFP** en aide au financement du programme local de prévention des déchets (PLPD) pour l'année 2022.
- **L'association Centre d'initiation à l'environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE.NC)** reçoit **2 100 000 francs CFP** pour les dispositifs gaspillage alimentaire et éco-école ADEME-PS.
- **L'association Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS)** reçoit la somme de 1 000 000 de francs CFP qui participe au fonctionnement de l'association et notamment à l'organisation d'actions de terrains pour aller à la rencontre des pêcheurs et assurer une bonne communication.
- **Le Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de La Foa (SIVM La Foa)** reçoit **11 355 229 francs CFP** pour la rédaction du Plan Intercommunal de Prévention et de Tri des Déchets (PIPTD) 2023-2028.

## Tourisme et santé

- **La Société Publique Locale – Agence d'attractivité Sud Tourisme** reçoit **900 000 francs CFP** dans le cadre de l'organisation du festival de jazz en Nouvelle-Calédonie.
- **L'association des personnes âgées et handicapées de Kounié (APAHK)** perçoit **800 000 francs CFP**. Cette subvention participe au fonctionnement de l'association au titre de l'exercice 2022 et notamment pour les interventions dans le cadre de la prévention auprès des personnes en GIR 5-6.

### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

